Aubry du Hainaut

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Juillet 2015

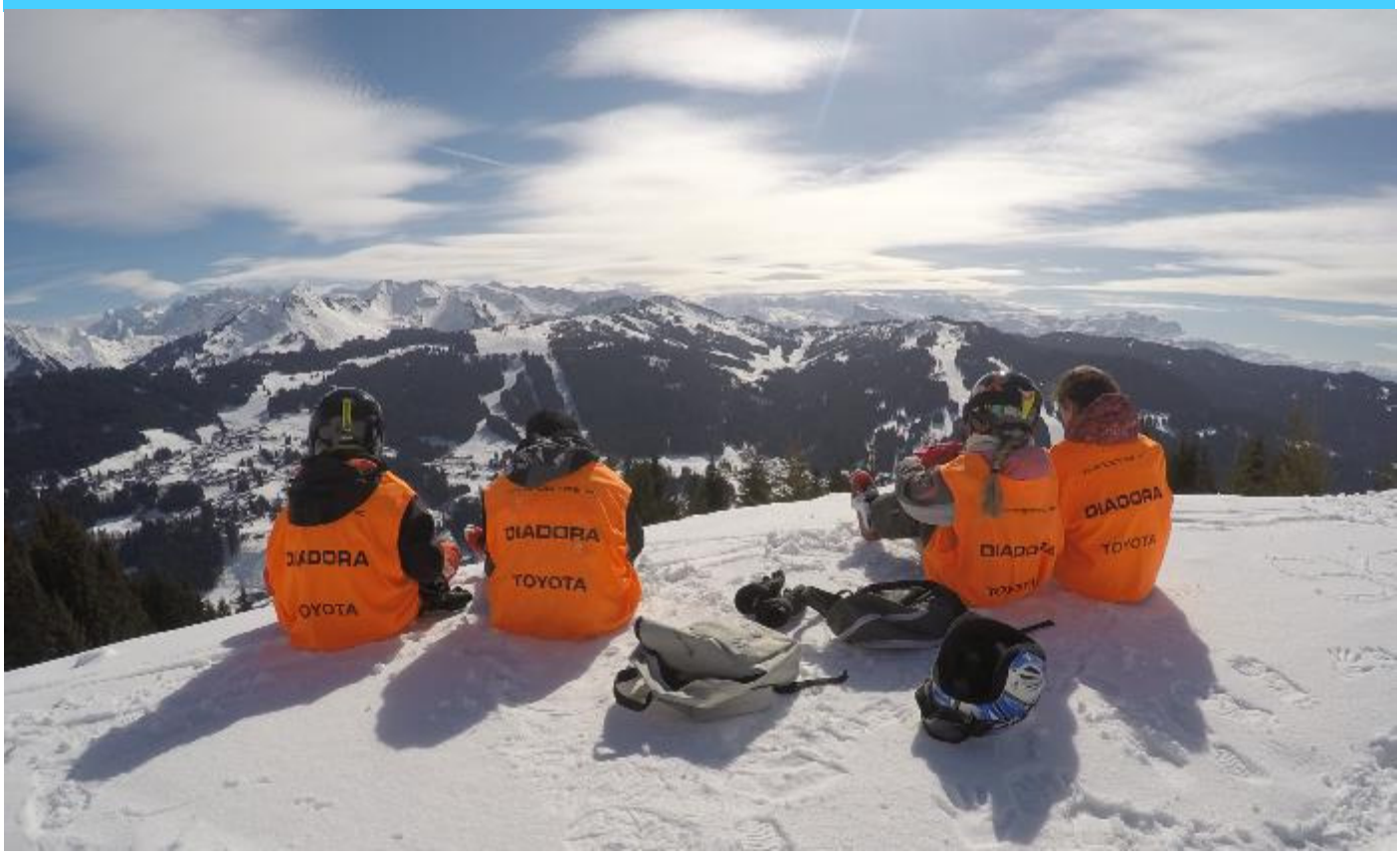

Sommaire

Page 04 *Mot de Madame le Maire*

Page 06 *Séjour hiver 2015*

Page 07 *Bal des années folles*
Boum de la Saint Valentin
Cessez le feu Guerre d'Algérie
Repas des Aînés
Commémoration de l'armistice 39-45

Page 08 *Marche pour les enfants de Tchernobyl*
Bal country
Fête des parents

Page 09 *Embar(o)quement immédiat!*
Gala de danses

Page 10 *Vide Grenier*
Commémoration du 18 juin
Fête de l'école
Conseil Municipal des enfants

Page 11 *Les hobbies du Hainaut*

Page 12 *Jeunes Aubrysiens à l'Honneur*

Page 14 *Très haut débit à Aubry?*
Propreté
Aboiement

Page 15 *Travaux*
Hôtel à insectes

Page 16 *Budget primitif 2015*

Page 18 *Cambriolage : recommandations*
Sécurité routière

Page 19 *Infos pratiques*

Page 20 *Annuaire des Associations*

Page 21 *Agenda des manifestations*

Page 22 *Café littéraire*
Poissonnerie Cristèle

Page 23 *Inscription semaine bleue*

Chères Aubrysiennes, Chers Aubrysiens,

Le temps des vacances est venu et avec lui le temps des réunions en famille, entre amis.

Un point sur les actions et les projets de votre Conseil municipal.

Lors de la cérémonie des vœux et dans le bulletin d'informations municipales de janvier 2015, j'évoquais le contexte économique national et international qui allait impacter notre budget communal.

La dotation de l'État a diminué de 21 220 € (249 900 € en2014 contre 228 680 € en 2015) et ce sera la même chose en 2016 et 2017. Les subventions se font plus rares et leur montant diminue puisque toutes les collectivités : Département, Région subissent également des réductions de leurs dotations. Les syndicats intercommunaux comme le SIARB, le SIDEGAV, les EPCI comme l'Agglomération voient leurs ressources diminuer.

Malgré cette situation, votre Conseil municipal a choisi pour la cinquième année consécutive (2011-2015) de ne pas augmenter les taux d'imposition des impôts locaux (Taxe d'Habitation 14.48 %) pour ne pas alourdir les charges qui pèsent sur les familles.

Pour maintenir le budget en équilibre (la loi nous l'impose, les collectivités n'ont pas droit aux dérives budgétaires de l'État), l'ensemble de vos élus ont choisi de réduire les dépenses et de gérer avec la plus grande vigilance le budget communal (voir dans le bulletin la vue d'ensemble du budget, les dépenses et recettes de fonctionnement, les dépenses et recettes d'investissement). Bien entendu un budget est un budget prévisionnel, les dépenses et les recettes peuvent évoluer. Ainsi, des travaux d'investissement peuvent être programmés et ne pas être réalisés parce que les recettes (subventions) ne rentrent pas. De même, des dépenses de fonctionnement peuvent être programmées et les travaux être plus importants que prévus et les dépenses plus élevées (entretien des vestiaires du football) ; il faut donc réduire ou supprimer d'autres dépenses.

Dans tous les cas, nous avons toujours privilégié le service rendu à la population.

Compte tenu du vieillissement des agents, certains d'entre eux ont souffert de lourds problèmes de santé. Nous ne pouvions pas les remplacer et les restrictions budgétaires actuelles et le manque de visibilité quant aux transferts de charges nous obligent à réduire nos effectifs.

Pour que vous puissiez juger des choix qui sont faits, voici quelques exemples.

Les charges de personnel s'élèvent en 2015 à 525 208 € (salaires, charges et assurance) soit 45.53 % du Budget en recettes de fonctionnement et 525.15 € par habitant (en 2014, ce poste représentait 557 370.43 € soit 48.50 % du Budget en recettes de fonctionnement et 557.25 € par habitant). Le personnel en arrêt maladie continue d'être à la charge du Budget communal. Recruter un agent pour le remplacer coûte donc double salaire à la Commune.

Pour pallier aux absences, nous avons donc fait le choix de recourir à une entreprise qui assure l'entretien de pratiquement l'ensemble des espaces (cimetière, terrain de foot, giratoire, les espaces de grande superficie, la taille, …).

L'entretien des espaces verts coûtait à la Commune lorsqu'il était assuré par les agents 7858,83€ par mois ; l'entreprise qui assure l'entretien coûte 1879.72 € par mois. L'agent des espaces verts assurent le désherbage et la tonte de petits espaces, la plantation dans les bacs, le désherbage. Pour l'aider nous avons embauché une personne en CAE (20 heures/ semaine) qui assure l'entretien de l'espace voirie (trottoirs, pieds d'arbres, …).

L'entretien des locaux coûtait 2401.23 € par mois ; l'entreprise qui assure le service coûte 2080 € par mois. Elle entretient la salle des Mazingues, le local ALSH, les locaux scolaires, le DOJO, la salle du Populaire.

Le recours aux entreprises permet plus de souplesse quant aux remplacements des personnels en arrêt. Il permet de réduire le coût des charges de matériel et de produits. Il résout le problème du stockage. Certains pourront regretter ce choix, mais une Commune est comme un foyer, lorsque les recettes diminuent, il faut réduire les dépenses.

Le Feu d'artifice, nous avons également pris le parti de ne plus le tirer. Certains le regretteront. Il faut savoir que le feu d'artifice de 2014 à coûter à la commune : 4000 € (2100 € pour le feu et 1900 € d'animation qui pour des raisons de sonorisation devaient être couplées, c'était une prestation « clef en main ». vous comprenez que cette décision est frappée au sceau du bon sens.

Je ne veux pas faire un plaidoyer pour les restrictions budgétaires à la veille des vacances mais chacun doit être sensibilisé à la situation que nous vivons aujourd'hui. La société de consommation a atteint ses limites, nous devons pour nos enfants et nos petits enfants retrouver les comportements citoyens que beaucoup d'entre nous ont connus dans leur enfance et leur jeunesse.

Restrictions ne signifient pas absence de projets et immobilisme au contraire, elles nous obligent à revoir nos actions et à être plus efficaces:

- **Les TAP** ont bien fonctionné : 80 enfants environ ont participé et ont été satisfaits. A la rentrée le temps passera de 2h30 à 1h 45 à la demande du conseil d'école. Cela obligera à une autre organisation.
- **Les nouveaux services proposés** aux enfants et à leur famille : un service d'aide aux devoirs sera mis en place en fonction de la demande dès la rentrée ce service fonctionnera de 15h45 à 16h45. Il sera encadré par des bénévoles de la commune ayant les compétences pour encadrer les enfants et les aider dans leur apprentissage.
- **Ouverture de classe :** l'école primaire d'Auby grâce aux investissements engagés par la Municipalité depuis de nombreuses années : construction du bâtiment ALSH, développement des activités périscolaires, construction d'un bâtiment pour augmenter la capacité d'accueil de la cantine et la création d'une structure multi accueil gérée par « l'ilô marmots », la construction de plusieurs lotissements avec une partie de logements locatifs, a pu obtenir une ouverture de classe pour la rentrée 2015. Cela porte à 8 le nombre de classes : 3 classes en maternelle et 5 en élémentaire. Ce qui est remarquable dans le contexte actuel.
  Cette nouvelle classe s'installe dans la deuxième salle de l'ALSH, qui, de ce fait, est entièrement occupé par l'école. La Municipalité fera les travaux et les achats d'équipements nécessaires à cette ouverture. Elle devra égale ment réorganiser l'implantation des services, notamment le service jeunesse qui reviendra dans le local du Cyber espace, sur le parvis de la Mairie.
- **Les bassins rue du bois** vont être mis en fonctionnement dans les semaines à venir. Ils permettront de résoudre les problèmes d'inondation sur le territoire de Petite-Forêt et d'Aubry du Hainaut dans la zone urbanisée.
- **Les RD 70 et 213** devraient être aménagés d'ici la fin 2015. Le Conseil départemental doit lancer les appels d'offres et retenir les entreprises.
- **L'enquête publique** lancée par Valenciennes Métropole pour lutter contre les ruissellements agricoles est terminée. Les travaux pourraient être programmés en 2016.
- **La Fibre Très Haut Débit** arrive chez nous. J'ai signé les ordres de service qui permettent aux entreprises de commencer les travaux.
  Le Très Haut Débit arrivera dans les foyers qui auront fait la demande auprès de leur opérateur au cours du premier semestre 2016 (voir article).
- **Le Plan Local d'Urbanisme** lancé par la Commune est transféré à Valenciennes Métropole à partir du 1er juillet 2015 comme l'exige la loi ALUR. Nous avons voulu entamer la procédure de transformation du Plan d'Occupation des Sols pour conserver la gestion de notre territoire. Nous voulons préserver notre Plaine, voire restituer des terrains à la zone agricole (ZA) ou à la zone naturelle (A), tout en permettant l'aménagement des zones urbaines (UA ou UB).

Pour conclure, vous avez certainement constaté que les vols ou les tentatives de vols ont repris. Le réseau de voisins vigilants a été constitué. Des habitants s'impliquent pour veiller sur notre sécurité. Il est important que chaque habitant qu'il appartienne ou non au réseau des voisins vigilants soit attentif à ce qui se passe dans son environnement et informe la Mairie (aux heures d'ouverture) ou le 17 s'il constate des mouvements ou des comportements inhabituels.

Nous sommes en période de canicule, n'hésitez pas à appeler vos amis malades, âgés, seul(e)s.

Informez les services de la Mairie aux heures d'ouverture ou appeler les pompiers(18), le SAMU (15) si vous constatez que les volets de la maison restent fermés au-delà des heures habituelles.

Un défibrillateur est installé sur le mur de la salle polyvalente à côté de la Mairie.

Je vous laisse découvrir les informations municipales, la vie de la Commune au travers des manifestations qui ont émaillé ce premier semestre. Vous trouverez également des informations sur les projets en cours.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de très bonnes vacances ensoleillées.

Le Maire

Renée STIEVENART

L'Équipe municipale

Morzine 2015

28 février au 7 mars

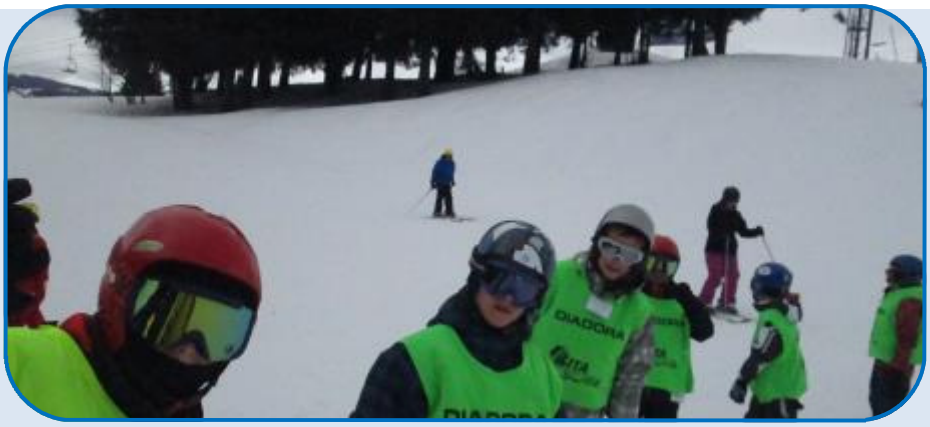

Cette année, ce sont 20 jeunes encadrés par 3 animateurs et un directeur qui ont pu profiter d'un séjour au ski en Haute-Savoie dans la station de MORZINE.

La municipalité a fait le choix de ne pas passer par un organisme de séjour pour cette hiver.

M. BIREMBAUT, responsable du service jeunesse a donc monté le séjour de A à Z (réservation des chambres, cours ESF, transports, déclaration, recrutement des animateurs,…).

Afin de ne pas augmenter le tarif du séjour, il a été décidé d'effectuer le transport en train. Les bagages, quant à eux, ont été acheminé sur le lieu du séjour par le service porte à porte de la SNCF qui été financé par l'association des amis du centre de Loisirs d'Aubry du Hainaut.

Ainsi, pendant 1 semaine, les 20 jeunes, âgés de 7 à 17 ans ont pu « s'éclater » ensemble sur les pistes du domaine skiable des Portes du Soleil.

Débutants ou confirmés, tous les jeunes skieurs ont pu dévaler les pistes sous un soleil radieux dès le mardi. Au programme : Ski, mais aussi luge et jeux de neige.

En fin d'après-midis nos vacanciers ont profité de bons moments de jeux et de détente. Les jeunes ont pu découvrir le hockey sur glace en assistant à un match le mercredi soir. Vendredi soir, petits et grands ont mis le feu au « dancefloor » lors de soirée clôturant le séjour.

Ces séjours riches de rencontres et d'échanges ont contribué à mettre en avant les principes de la vie en collectivité : autonomie, solidarité, respect et tolérance. Par ailleurs, les parents ont pu suivre l'actualité de leurs enfants en résumés et en photos, diffusée jours après jours sur le site mis en place pour le séjour.

Bal des années folles
8 février 2015

Ambiance année 20 assurée lors d'une après midi festive organisé par l'association « Un monde en fête ».

C'est autour d'un cassoulet façon Castelnaudary pour les adultes et d'un gratin de pâtes pour les enfants que les convives se sont retrouver.

Avant de se déhancher sur les rythmes endiablés de l'orchestre « Kris Berry ».

Pour l'occasion, la salle des Mazingues a été décorée en véritable salle de réception des années folles.

Un grand moment pour tous.

Boum de la Saint Valentin
14 février 2015

L'association des « Amis du centre de loisirs » a organisé une boum réservée aux enfants dans la salle des Mazingues.

Ainsi les parents, désireux de passer un moment en amoureux en ce jour de la Saint Valentin, ont pu confié leurs enfants aux animateurs de la soirée jusque 23h.

C'est une trentaine d'enfants qui ont pu profiter d'activité manuelles, de jeux et bien sur de la piste de danse aménager pour l'occasion.

La soirée a été apprécié de tous, enfants, animateurs et parents qui ont pu se retrouver lors de moments privilégiés.

Cessez-le feu Guerre d'Algérie
19 mars 2015

Le 19 mars 1962 : une date moins connue que le 8 mai ou le 11 novembre mais toute aussi importante dans l'histoire de la France. Le 19 mars de chaque année marque en effet l'anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

C'est à la stèle commémorative située à l'angle de la rue Henri Maurice et Ruelle du Ringal que la municipalité et l'association des anciens ont déposé une gerbe de fleur en présence du conseil municipal des enfants et de la fanfare d'Aubry.

Repas des Aînés
19 avril 2015

Comme chaque année, la Municipalité et les Membres du C.C.A.S, ont eu la joie d'inviter nos ainés pour le repas annuel le dimanche 19 Avril 2015.

Nombre d'entre eux ont emprunté les bus qui leur étaient mis à disposition au départ de la mairie ; les autres ayant fait le choix de se véhiculer eux-mêmes.

Après un apéritif de bienvenue, chacun a pu déguster et apprécier le délicieux repas, sur des airs de guinguette et autres titres de variétés rappelant tant de souvenirs !

En début de soirée, chacun est réparti chez soi, le sourire aux lèvres et des étoiles pleins les yeux !

Commémoration de l'Armistice 39-45

La commémoration du 8 mai 45 a rassemblé autour de la stèle du monument aux morts, élus et anciens combattants, association et fanfare afin de rendre hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale.

Une gerbe de fleur offert par la municipalité a été déposé par les anciens combattants.

Marche à

AUBRY DU HAINAUT,

pour les ENFANTS de TCHERNOBYL

24 mai 2015

Le 24 mai de 9 h à 12h, de nombreux Aubrysiens et les clubs de marche voisins ont participé à une marche en faveur des enfants de TCHERNOBYL.

M. et Mme BERTIAUX ont organisé cette manifestation avec la participation de la Municipalité, de l'association « Les Marmites Bavardes », des résidents du Foyer Notre Dame et le concours financier de Valenciennes Métropole dans le cadre du FIL (Fonds d'initiative Local).

Les marcheurs s'acquittaient d'un droit d'inscription et pouvaient acheter des tartes, gâteaux confectionnés par les « marmitons bavards » de l'association et les résidents du Foyer Notre Dame le samedi, des objets, bibelots vendus par l'Association Nord Solidarité qui organise chaque année un accueil d'enfants de Tchernobyl dans des familles d'accueil.

Le temps participait également à l'événement et les marcheurs confirmés ou du dimanche ont découvert la campagne aubrysienne sous un chaud soleil de mai.

Ce fut un succès, M. et Mme BERTIAUX ont reversé 875 € à l'Association Nord Solidarité.

Si vous souhaitez accueillir des enfants de Tchernobyl pour un séjour santé, vous pouvez contacter M. et Mme BERTIAUX ou l'Association Nord Solidarité au 06 09 80 82 80.

Vous pouvez déjà réserver pour **2016** :

Le jeudi 5 mai 2016 (jeudi de l'Ascension)

Les dimanches 8 et 22 mai 2016

Bal Country

17 mai 2015

Ambiance western pour ce second bal country de l'association Colorado Country.

C'est dans un décor digne d'un Sergio Léone que les Cowboys et Cowgirls ont pu se restaurer, faire un peu de shopping et surtout danser jusqu'à l'épuisement.

Fête des Parents

30 mai 2015

Quelques ateliers, répartis sur un parcours traversant le village, ont permis aux familles, au gré de leurs envies d'éveiller chacun des sens : le goût, la vue, l'odorat, l'ouïe et le toucher.

Après un petit discours, prononcé par Mme Elisabeth DUBOIS, 2nd adjointe, nos élus ont remis un petit cadeau aux mamans d'Aubry du Hainaut.

Les enfants ont eux aussi pu offrir le présent qu'ils ont préparé avec amour et l'aide de leurs enseignant à leur maman.

Chacun a été invité a partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Embar(o)quement immédiat !

Festival de musique baroque du Valenciennois

Ce festival organisé en partenariat notamment avec Valenciennes Métropole, la Région Nord-Pas De Calais, le Département du Nord, les villes de Valenciennes, d'Aubry du Hainaut, de Maing, de Sebourg depuis 9 ans rayonnent sur et hors territoire du Valenciennois et invitent les habitants à embarquer sur les ailes de la musique baroque européenne pour découvrir les joyaux de la musique allemande, anglaise, italienne, française et bien sûr notre riche patrimoine du Hainaut.

Ce 30 mai à 20 heures, l'église Saint Marie-Madeleine d'Aubry du Hainaut était pleine. L'ensemble Achéron a emmené le public averti ou non à découvrir ou redécouvrir une famille d'instruments à archet qui a dominé la vie musicale européenne dès le XVème siècle : les violes de gambe. Ce consort de violes de gambe a séduit l'assistance qui a voyagé à travers l'Europe du XVIème et du XVIIème siècle pendant 2 heures.

Une invitation au voyage musical en Europe à renouveler en 2016 puisque le festival fêtera ses 10 ans.

Combat de gladiateurs à la Salle des Mazingues

Entrechats …3
6 juin

Le samedi 6 juin à 20 h et le dimanche 7 juin à 15 h, l'Association Entrechats …3 a présenté son 4ème gala annuel en présence de nombreux parents.

L'Association Entrechats …3 est née en 2011 à Aubry du Hainaut. Sandy Fazzino avec le concours de sa maman, de sa famille et de parents a proposé aux enfants de découvrir la danse classique, la danse contemporaine et le jazz. Au fil du temps, la qualité des cours a permis à l'Association de se développer. Chaque année, elle présente des jeunes au concours de la Confédération Nationale de danses. Les 28 et 29 mars 2015 à Anzin, 4 jeunes ont été récompensées :

En Classique préparatoire 1 : Clara Raji : 2ème prix et Azzura Auriemma : 3ème prix

En Contemporaine préparatoire catégorie 1 : Élise Smoluch : 3ème prix, Marion Dufresnoy : 2ème prix

En jazz catégorie 1 : Marion Dufresnoy : 3ème prix

22 danseuses de 3 à 17 ans et 1 petit garçon ont dansé sur la chorégraphie imaginée par Sandy qui avait également réalisé la mise en scène.

L'association accueille des enfants d'Aubry du Hainaut (4 fillettes participaient au spectacle du samedi soir) et de Petite-Forêt. Les cours se déroulent dans la salle des Arts Martiaux rue Gabriel Péri à Aubry.

Si vos petites filles ou petits garçons souhaitent découvrir la danse contactez le 06 99 56 54 36

Vide Grenier

14 juin 2015

Cette année, l'association « Un monde en fête » a organisé, le dimanche 14 juin, un vide-grenier place de l'Église avec une animation foraine, un baptême moto organisé par le club CD13, un concours de pétanque et une restauration sur place à toute heure de la journée.

Un appel est lancé aux Aubrysiens pour les inviter à rejoindre l'association qui organisera la fête du marais les 13 et 14 septembre.

Commémoration du 18 juin

Les anciens combattants, la municipalité et les enfants de l'école ont commémoré le souvenir de l'Appel, lancé le 18 juin 1940 sur les ondes de la BBC par un général inconnu, le Général de Gaulle.

Aujourd'hui, encore, cet appel trouve tout son sens. Il ne faut pas se résoudre à accepter, à subir l'adversité. Il faut lutter contre l'obscurantisme, contre les inégalités, contre les égoïsmes, pour que les sacrifices consentis par les hommes et les femmes qui ont refusé le joug de la barbarie ne soient pas vains.

Fête de l'école

27 juin 2015

Les classes de l'école communal d'Aubry du Hainaut ont mis les petits plats dans les grands pour la fête de l'école ce samedi.

Les familles ont pu apprécier l'organisation et l'investissement de l'association Ecole Aubry qui a réussi a offrir une grande célébration ponctuée de danses, chants et de remises de prix.

Bonne chance aux CM2 qui partent à la conquête du collège.

Conseil municipal d'enfants 2014 - 2015

Au cours de l'année scolaire, cinq enfants de CM1 et CM2 ont été élus par leurs camarades comme conseillers municipaux.

Comme chaque année, chaque candidat a présenté dans les jours précédant l'élection, sa profession de foi sous forme d'une affiche comprenant ses trois propositions majeures.

Dès le démarrage des réunions de conseil municipal d'enfants accompagné par M. ZINGRAFF, les nouveaux conseillers municipaux ont passé au crible toutes les propositions faites par les candidats heureux ou malchanceux et en ont retenues deux.

Les premières réunions ont également permis de dégager une position consensuelle, au regard du faible nombre de conseillers et des scores de chacun : il n'y aura ni maire ni adjoints cette année. Ont été élus, de gauche à droite sur la photo : Malvin FRONTY, Camille POLLET, Thaïs MOUGAMADOU-DEWEVER, Luna TAKHDEMIT et Mathis HUYGENS (Absent de la photo)

Les projets ont été présentés en juin au conseil municipal des « grands » :

L'aménagement de l'extrémité du chemin du Ringal (côté cabinet médical) :

- fort du constat qu'à certaines heures piétons et voitures cohabitent difficilement dans ce carrefour, les enfants ont suggéré la mise en place de passage piétons encadrant le carrefour, voire d'un plateau permettant de bien identifier la zone mixte et de ralentir les voitures.
- ce projet devrait être intégré dans un projet plus global de création de zone 30 ou de zone rencontre, avec marquages au sol et panneaux de restrictions de vitesse envisagé par la municipalité ;

la mise en place d'une boîte à idées dans l'école :

- Le principe de fonctionnement d'une boîte à idées dans laquelle tous les enfants scolarisés pourront déposer des idées d'amélioration de leur quotidien tant à l'école que dans le village, a été présenté au conseil municipal des « grands » et au directeur d'école
- le projet jugé séduisant pourra être testé en début d'année scolaire 2015-2016 en co-gestion du futur conseil municipal d'enfants et du directeur d'école.

La Nuit du Patch se déroulera le 04 septembre 2015 et débutera à partir de 19 heures à la « Salle des Mazingues » d'Aubry du Hainaut.

N'oubliez pas d'apporter votre trousse de couture, règle, tapis, ciseaux, fils, un morceau de Jeffitex (ouatine rigide) de 12 x 8 cm, un morceau de ouatine fine de 25 x 40 cm, etc.

Nous ferons un kit en tissus, **une trousse à bijoux**. Prenez aussi votre pique-nique, quelques petits gâteaux pour notre buffet, de quoi faire une dînette…

Vers 21h 30 après le **verre de l'amitié** offert par les Hobbies du Hainaut, nous ferons notre petit festin. Ensuite café, thé, jus de fruits, gâteaux.

Réservez votre nuit du Patch afin de préparer les kits **Clôture des inscriptions le 15 août 2015 et la participation pour la nuit est de 12,00€.**

Tout comme la journée des **Puces des Z'arts créatifs** du **18 octobre 2015** de 9 heures 30 jusque 18 heures à la « Salle des Mazingues » d'Aubry du Hainaut. Le prix de la table est de 5,00€, le nombre de tables réservable au maximum est de 2 afin de permettre un maximum d'exposants.

Il sera possible de **revendre tout ce qui touche aux loisirs créatifs**, tel que le scrapbooking, la carterie, le home déco, pâte polymère, bijoux, tricots, etc…

Lors de la « **Semaine Bleue** », des ateliers de **carterie inter générations** auront lieu le **14 octobre 2015** entre 14 heures et 17 heures.

Les grands-parents y viendront avec leurs petits-enfants faire une carte d'art ensemble. Les **inscriptions sont obligatoires au 06.09.33.75.89** et les groupes seront de 10 personnes au maximum.

Pour le **Salon de la création et du savoir-faire de Paris**, un bus (ou plus en fonction des participants) sera affrété le jeudi **19 novembre 2015**.

Le prix et les conditions sont encore en cours de négociations. Ils vous seront précisés dans le prochain bulletin municipal. Pensez à réserver cette date.

Pour rappel…

Les ateliers de patchwork se déroulent tous les mardis de 17 heures 30 à 20 heures,

Les ateliers de carterie les 2ème et 4ème mardi du mois de 13 heures 30 à 16 heures 30, sur inscription.

Tous ces ateliers se déroulent à la salle **« Le populaire »** d'Aubry du Hainaut.

Pour contacter les Hobbies du Hainaut, divers moyens sont à votre disposition :

Des téléphones :

- Marie : **06.09.33.75.89**
- Alain : **06.12.98.90.33**
- Betty : **06.64.43.06.82**, responsables de l'association.

Une adresse mail :
hobbiesduhainaut@mail.com

Une adresse postale :
464 rue de l'usine
59590 RAISMES

N'hésitez pas à nous contacter pour rester au courant.

Pour l'association, le conseil d'administration
Marie, Betty, Carole, Jane, David, Alain.

Article fourni par l'association: Les Hobbies du Hainaut

Jeunes Aubrysiens à l'Honneur

Anthony Bigaillon

Championnat du Nord
Judo Club Aubry-Petite Forêt

Encore une année pleine d'émotions pour le Judo Club Aubry-Petite Foret qui se termine ce 19 juin 2015.

Une bonne saison pour les judokas avec de bons résultats aux compétitions amicales, au Championnat du Nord mais aussi aux Championnat de France.

Anthony Bigaillon (9 ans, Aubry du Hainaut) termine 1er au Championnat du Nord dans catégorie poussin +48kg qualifié pour le Championnat de France à Meaux ou il termine 1er en équipe.

Les entrainements reprendrons le mardi 8 septembre 2015 à 18h30 pour les enfants (à partir de 4 ans) et à 19h30 pour ados et adultes.

Pour les contacts :

Président Alain PEUVION 03.27.42.60.43 / 06.50.45.84.94

Tristan Chotteau

Le samedi 30 mai à 10h30, le jeune Tristan CHOTTEAU a reçu son diplôme et son insigne qui sanctionnent la Préparation Militaire Marine (PMM) « Eric TABARLY» qu'il a suivie d'octobre 2014 à mai 2015, tous les samedis matin à la Caserne Saint Ruth à Lille.

Il existe 70 centres de PMM dans l'hexagone et outre-mer qui dispensent une formation élémentaire militaire et de marine à 2000 jeunes, filles et garçons âgés de 16 à 23 ans attirés par la marine nationale.

Ces jeunes « pompons rouges » ont découvert l'armée et les différents métiers de la marine.

Cette formation contribue à entretenir le lien entre les citoyens et l'armée de la nation, à faire découvrir la marine nationale et le fait maritime, à offrir une formation nouvelle, qualifiante et une première expérience de la vie en équipage, à préciser ou confirmer un choix d'engagement au sein de l'institution.

En portant l'uniforme de la marine nationale, Tristan CHOTTEAU porte haut la devise du PMM

HONNEUR PATRIE VALEUR DISCIPLINE

et les valeurs de la marine nationale loin de ses ports.

Madame le Maire a été honorée de représenter la Commune d'Aubry du Hainaut lors de la cérémonie au côté de la famille et a remis un cadeau au jeune Tristan pour lui témoigner la fierté et la considération des habitants.

American Idiots :

Un groupe de Rock d'Aubry très prometteur ….

Alexandre et Hugo, sont des enfants d'Aubry, qui se sont très tôt intéressés à la musique, et durant de nombreuses années, ont appris la pratique de la guitare et du chant, tout en poursuivant leurs études (Licence LEA université de Valenciennes)…

Passionnés c'est naturellement qu'ils ont décidé de créer leur propre groupe '**American Idiots**' en 2014, le nom du groupage rappelant une chanson de leur idole 'GREEN DAY' un groupe -punk-rock américain..

Sous l'œil vigilant de leurs parrains, le groupe KALIFORNIA, déjà très connu dans la région et même au-delà de nos frontières (exemples Cover Festival à Seneffe (Belgique) du 23 Mai ; concert à Mons le 27 Juin …. Et sur la Place d'Armes de Valenciennes le 25 juillet 2015) qui reprend avec succès le répertoire de Lenny Kravitz. Ce groupe étant composé de cinq personnes dont deux Aubrysiens, Michelle et Dominique, les parents d'Alexandre, qui ont la gentillesse de leur mettre à disposition leurs conseils, le matériel et la salle de répétition

Hugo et Alexandre (guitaristes et chanteurs) ont rapidement été rejoints par un autre jeune aubrysien Alan (Bassiste et étudiant en licence STAPS à Lille) et par Simon (Batteur et étudiant à l'école de musique CMA de Saint Vaast).

Quand le groupe KALIFORNIA a jugé leurs filleuls assez matures, ils n'ont pas hésité à leur faire confiance en leur proposant de faire la première partie de leurs concerts en 2014 une première expédience prometteuse… !

Ayant travaillé d'arrache pied toute une année, et comme chacun sait, le travail paye… Ils ont maintenant la possibilité de se produire seuls des établissements de la région... (Récemment au Bergen et au Liverpool à Valenciennes).

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de les voir se produire, soyez curieux, venez les applaudir au TANDEM à Valenciennes le 18 septembre (ils se produiront également LILLE à la Plage le 26 septembre) et à Aubry du Hainaut le 19 mars 2016 Salle des Mazingues.

SOYONS FIERS DE NOS ARTISTES AUBRYSIENS !! ENCOURAGEONS LES !!

https://www.facebook.com/AmericanXIdiots?pnref=story

https://www.facebook.com/KaliforniaBand?fref=ts

https://www.facebook.com/KaliforniaPlaysLennyKravitz?fref=ts

Méghan Wannepain Concours de Poésie

Les résultats du concours de poésie organisé par le Club Richelieu sont tombé le 18 mars 2015.

Cette année, dans la liste des lauréats du concours, une aubrysienne s'est distinguée en finissant cinquième du concours.

La poésie « Il était une fois la vie » de Méghan Wannepain, élève au collège St Jean Baptiste, a été choisie parmi plus d'une centaine d'autres textes.

C'est au côté des autres lauréats, que Méghan a reçu son prix lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au château Fortier à Saint Saulve.

Nous félicitons chaleureusement Méghan pour son talent et l'encourageons à poursuivre dans cette voie.

Il était une fois la vie

Il était une fois,
On le dit aux petits,
Il était une fois,
Même quand on a grandi.

Moi, la vie que je vis,
N'est pas dans un livre,
Mais si je te l'écris,
C'est vraiment pour la vivre.

Je n'ai besoin de lire,
Que lorsque je suis ivre,
Chaque fois tu me prends,
Chaque fois je me pends.

Je suis juste lumière,
Dans tes yeux de soleil,
Je suis juste clairière,
Dans tes deux yeux d'abeilles.

Le très haut débit à Aubry : Où en est on ?

En 2011, Orange a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII) du Gouvernement et a annoncé son intention de déployer un réseau FTTH sur les 35 communes de la CAVM à l'horizon 2020.

Le 3 Novembre 2014, une convention de programmation et de suivi des déploiements FTT a été signée entre la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole, l'opérateur déployeur Orange, le Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais et l'Etat.

Les 4 villes concernées par la première phase du déploiement sont : Valenciennes, Anzin, Beuvrages et Aulnoy-les-Valenciennes

Une prochaine réunion est prévue en Septembre 2015 avec les 4 villes intégrant la phase 2 du déploiement (Aubry du Hainaut, Petite-Forêt, Saint Saulve et Marly)

Vers la fin du 1er trimestre 2016, deux armoires seront installées sur notre commune.

Apres l'installation de ces 2 armoires, il faudra prévoir un délai de 6 à 12 mois (travaux d'implantation et raccordement des armoires de rue)

Au terme des travaux, un délai de carence de 3 mois est obligatoire pour la mise en concurrence aux autres opérateurs.

Ensuite, lorsque toutes les armoires sont raccordées à la fibre et la fibre activée, on arrive sur la période d'éligibilité. Celle-ci est marquée par la pose des boitiers optiques². Ces équipements sont implantés sur les façades des habitations lorsqu'il n'y a pas d'autre possibilité.

Cette période d'éligibilité se fait au fur et à mesure de l'obtention des accords des propriétaires (signature de convention) et travaux réalisés par le sous-traitant (Sogetrel ou la sade).

Des réunions publiques seront organisées une fois les travaux bien avancés (viser 3e trimestre 2016)

Attention à la propreté

Comme chacun sait, sur le parking face à l'école primaire ; des containers sont à votre disposition pour y déposer des vêtements qui seront ensuite récupérés par les associations 'Le Relais' ou 'la Croix Rouge Française'

Néanmoins, ce lieu n'est pas un dépôt d'ordures…. Il n'est pas rare d'y ramasser aux abords des bidons d'huile usagée, graisse à frites, des vieux matelas, etc…

Ayez juste une pensée pour le voisinage et n'oubliez pas que ce lieu de passage est essentiellement fréquenté par vos enfants et qu'il a un impact visuel sur les visiteurs qui se rendent au cabinet médical ou dans les entreprises situés à proximité …

La Municipalité a conventionné avec la Croix Rouge et Le Relais pour mettre à disposition ce container et vous permettre de vous débarrasser des vêtements dont vous ne voulez plus. D'autre part ce geste est un geste citoyen et solidaire puisque ces vêtements peuvent être donnés à des personnes en difficulté et procurer du travail à des demandeurs d'emploi. Leur recyclage est également un geste pour la nature.

Il ne faut pas que des comportements inciviques dénaturent une action généreuse.

La propreté, l'hygiène, la sécurité sont avant toute chose de la responsabilité individuelle de chacun et témoignent du respect que nous avons pour nos concitoyens, nos voisins et nous-mêmes.

Ne faites pas subir aux autres ce que vous ne souhaiteriez pas subir devant votre propre domicile.

Aboiements

Les aboiements de chiens sont souvent une gêne pour le voisinage, et représentent une part importante des plaintes et nuisances sonores des voisins.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, cela est considéré comme un bruit normal que peut causer un animal.

Par contre la loi sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ».

Cette réglementation s'applique 24h sur 24h (article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique).

Travaux

L'aménagement des RD 213 et 70 en traverse des communes d'Aubry du Hainaut et de Petite-Forêt est conditionné par les décisions du Conseil Départemental.

Bien qu'inscrits en fin d'année 2014, au budget de Conseil Général, ces travaux sont aujourd'hui en attente de décisions du nouveau conseil départemental, qui doit faire face comme toutes les collectivités territoriales à des difficultés budgétaires croissantes.

Côté budget communal, la ligne concernant les travaux d'accompagnement des trottoirs et de mise en sécurité de ces voies a été maintenue cette année.

A l'issue des travaux de construction du SESSAD, la commune réalisera un élargissement de la rue du Moulin dans sa partie terminale pour améliorer la circulation et le stationnement des riverains. De même, prochainement des travaux d'amélioration de la couverture incendie de ce quartier seront réalisés par Eau et Force.

D'ores et déjà deux armoires liées à la mise en place de la fibre optique ont été posées par Orange. Suivront dans les prochains mois les travaux de pose de la fibre, et la possibilité pour chaque habitant de la commune d'accéder au Très Haut Débit.

En matière de bâtiment, outre la rénovation des vestiaires du stade de football, par M. COCHETEUX et M. CREPIN, ouvriers municipaux, qui permettra à une nouvelle association sportive créée dans notre commune en partenariat avec le club voisin d'Hérin, de prendre son essor, les travaux de bâtiment concerneront cette année, principalement, la mise en accessibilité des bâtiments et la création d'un local d'archives permettant de satisfaire les normes d'archivage.

Hôtel à insectes

Vous êtes préoccupés par l'écologie et désireux de revenir à un mode de jardinage plus en accord avec la nature ? Pourquoi ne pas aider les insectes auxiliaires à s'installer confortablement dans votre jardin ? Ils vous aideront dans votre lutte contre les parasites de façon naturelle, évitant ainsi l'application de pesticides dangereux pour l'environnement.

Sur ce thème, un magnifique ouvrage a été confectionné et installé place du Ringal par M. FOURMENTEL, agent des espaces verts d'Aubry du Hainaut.

Une maison pour insectes, plus communément nommée hôtel à insectes est un abri en bois constitué de plusieurs compartiments distincts, remplis de matériaux naturels (petites branches, bûches percées de petits trous, paille, briques, tiges de bambous …). Cet abri favorisera la biodiversité locale en attirant des insectes bénéfiques pour le jardin. Ces « amis du jardinier » permettront d'assurer une bonne pollinisation et une lutte efficace contre les parasites.

Vous pouvez vous procurer ces abris déjà tout prêts en jardinerie ou sur Internet, ou même les construire vous-même avec les matériaux locaux naturels dont vous disposez dans votre région.

BUDGET PRIMITIF 2015

Dépenses de fonctionnement

Élément	Montant
Charges à caractère général	493 100,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	525 206,00 €
Atténuation de produits	40 000,00 €
Autres charges de gestion cour.	56 500,00 €
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	
Charges financières	30 000,00 €
Charges exceptionnelles	3 300,00 €
Dotations provisionns semi-budgétaires	
Dépenses imprévues	5 205,92 €
Virements à la sections d'Investissement	83 723,82 €
Op. d'ordre de transfère entre sections	
Op. d'ordre à l'intéreiur de la sect.fonct	
Total	**1 237 035,74 €**

Dépenses d'investissement

Élément	Reste à réalis N-1	Nouv. Propo	Montant
stocks			
Immobilisations incorporelles&	33 377,48 €		33 377,48 €
Subventions d'équipement versées			
Immobilisations corporelles	2 620,48 €	59 000,00 €	61 620,48 €
Immobilisations reçues en affectation			
Immobilisations en cours	211 480,01 €		211 480,01 €
Dotations fonds divers et réserves	14 758,00 €		14 758,00 €
Subventions d'inversissement			
Emprunts et dettes assimilées	57 000,00 €		57 000,00 €
Compte de liaison : affectat*			
Participations et créances rattachées			
Autres immobilisations financières			
Dépenses imprévues			
Op. d'ordre de transfère entre sections		67 000,00 €	67 000,00 €
Opérations patrimoniales			
Différence			**445 235,97 €**

Recettess de fonctionnement

Élément	Montant
Atténuation de charges	2 000,00 €
Produits des services du domaine, ventes	91 200,00 €
Impots et taxes	571 888,50 €
Dotations et participations	357 598,52 €
Autres produits de gestion cour.	18 600,00 €
Total	**1 041 287,02 €**
Résultat reporté ou anticipé	128 750,42

Recettes d'investissement

Élément	Rest à réalis.N-1	Colonne2	Montant
Stocks			
Subventions d'investissement	209 416,33	40 067,36	249 483,69 €
Immobilisations incorporelles			[illegible]
Subventions d'équipement versées			[illegible]
Immobilisations corporelles			[illegible]
Immobilsations reçues et affectation			[illegible]
Immobilisations en cours			
Dot. Fonds divers et réserves		55 898,00	55 898,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisés			
Autres subentions d'investissement			
Dépots et cautionnements reçus			
Comptes de liaison : affectation à			
Participations et créances rattachées			
Autres immobilisations financières			
Produits des cessions d'immobilisations			
Virement de la Section de fonctionnement		83 723,82	83 723,82
Op. d'ordre de transfère entre sections			
Opérations patrimoniales			
Total			389 105,51 €

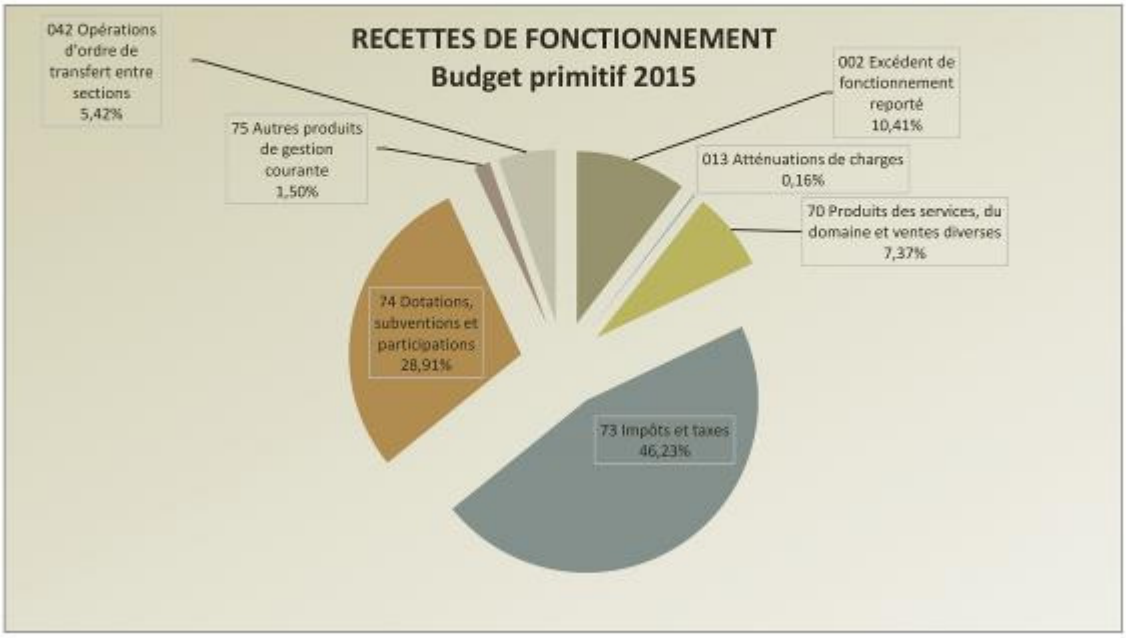

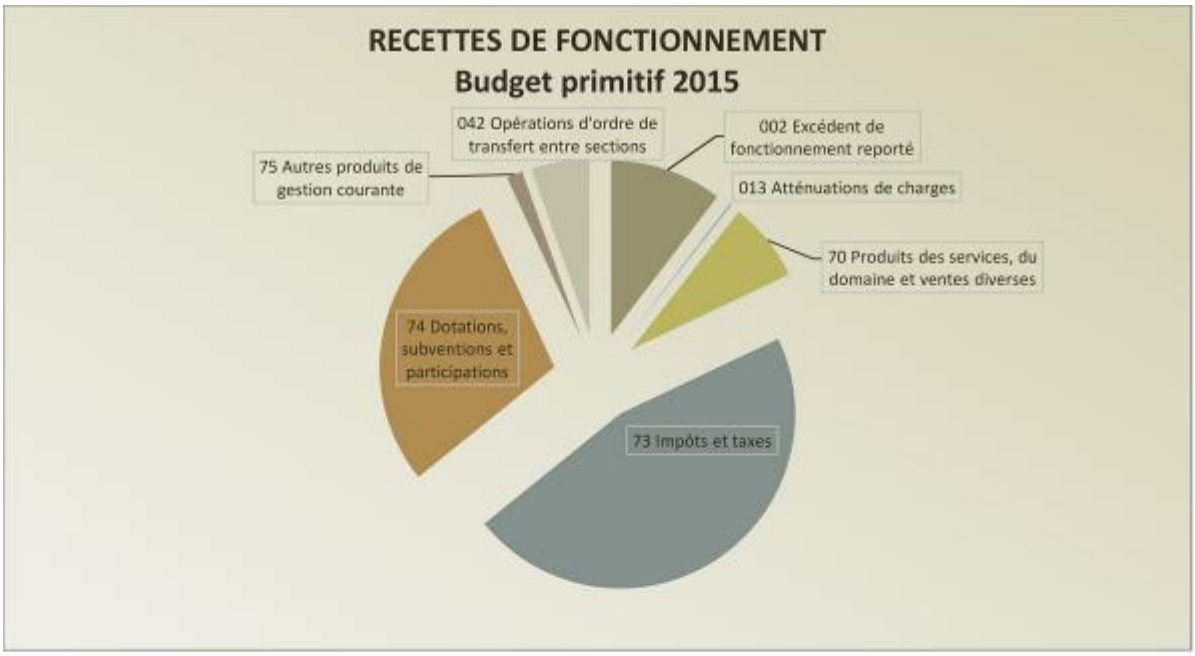
RECETTES DE FONCTIONNEMENT
Budget primitif 2015
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections
002 Excédent de fonctionnement reporté
75 Autres produits de gestion courante
013 Atténuations de charges
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses
74 Dotations, subventions et participations
73 Impôts et taxes

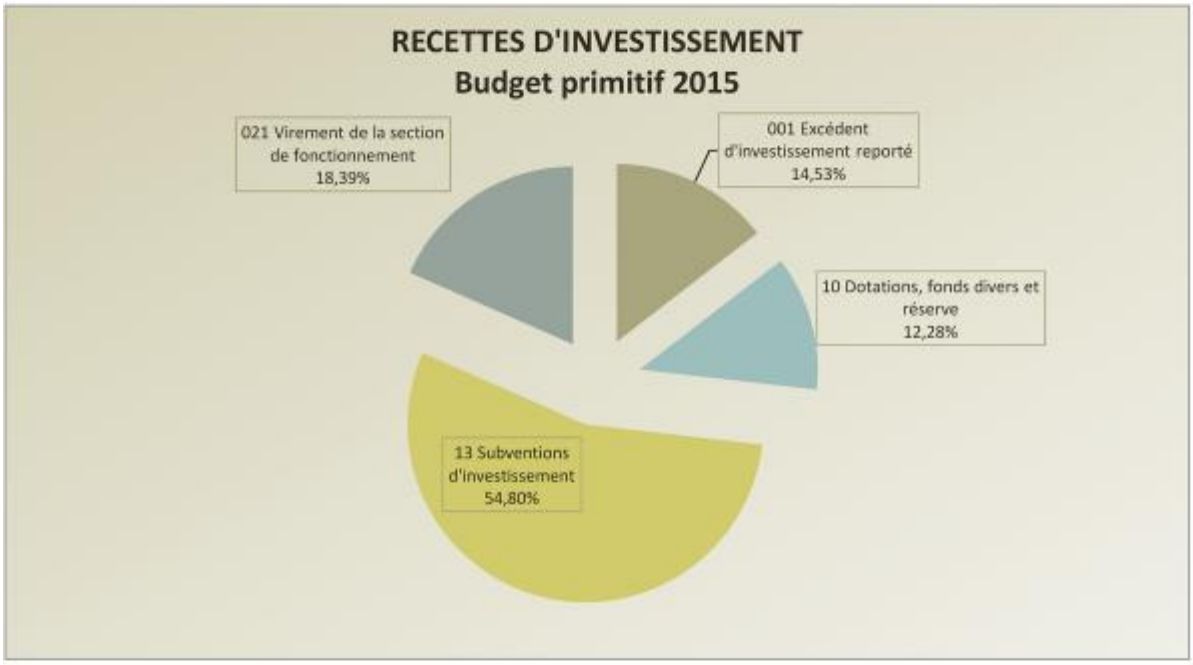
RECETTES D'INVESTISSEMENT
Budget primitif 2015
021 Virement de la section de fonctionnement 18,39%
001 Excédent d'investissement reporté 14,53%
10 Dotations, fonds divers et réserve 12,28%
13 Subventions d'investissement 54,80%

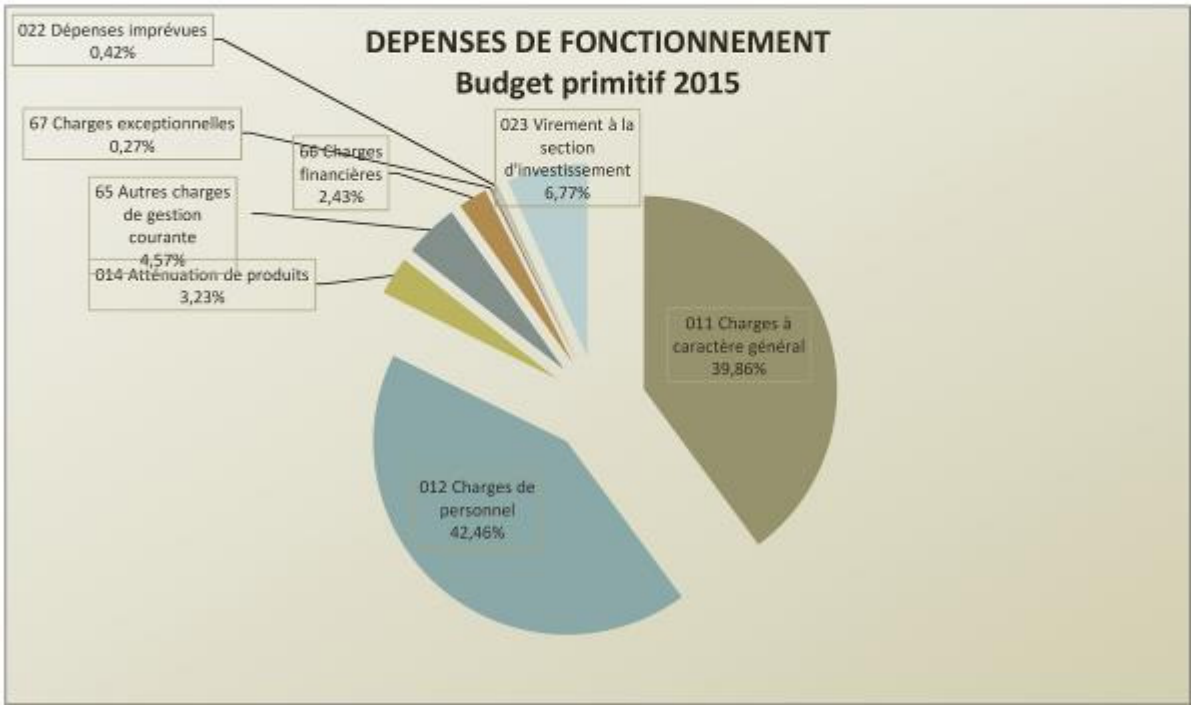
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
Budget primitif 2015
022 Dépenses imprévues 0,42%
67 Charges exceptionnelles 0,27%
66 Charges financières 2,43%
023 Virement à la section d'investissement 6,77%
65 Autres charges de gestion courante 4,57%
014 Atténuation de produits 3,23%
011 Charges à caractère général 39,86%
012 Charges de personnel 42,46%

Cambriolages Recommandations

La sous-préfecture nous fait par de ces recommandations pour éviter bien des désagréments face à une recrudescence des cambriolages dans l'arrondissement de Valenciennes. Prévenir les cambriolages est l'affaire de tous. Le respect de quelques précautions simples permet d'empêcher les vols dans les domiciles en rendant la tâche du cambrioleur plus longue et difficile.

Ainsi, il convient :

- de doter votre porte d'entrée d'un système de type viseur optique (judas) ou d'un entrebailleur,
- de fermer systématiquement à clef toutes les portes d'accès extérieures de vos habitations, même celles donnant sur des cours ou des jardins privatifs,
- de doter vos fenêtres situées en rez-de-chaussée de volets, voire de barreaux,
- de changer les serrures à l'occasion de toutes pertes de clés,
- de ne pas cacher ses clés sous le paillasson ou dans une boîte à lettres,
- de mettre en lieux sûr bijoux et autres objets de valeur

En cas de cambriolages et/ou de vols, le Procureur de la République, Monsieur François PERAIN, insiste sur la nécessité pour les administrés de **déposer plainte** afin que les services de police soient saisis officiellement des infractions pénales dénoncées.

L'entraide, ça marche aussi !

A faire avant de partir:

- Prévenir votre voisinage : un petit mot dans la boite-à-lettres avec les dates de départ et retour, ainsi que vos n° de téléphones
- N'hésitez pas à solliciter voisins, amis, famille, pour simuler une « présence » dans votre logement….
- Pensez à prévenir votre commissariat qui fait des rondes de surveillances dans les quartiers.

À partir du 1er juillet 2015

les conducteurs novices ne peuvent plus boire d'alcool avant de conduire.

Dans le cadre du plan d'action pour la sécurité routière annoncé en janvier dernier par le ministre de l'Intérieur, Bernard CAZENEUVE, la limite d'alcool autorisée en conduisant passe de 0,5 g/l à 0,2 g/l d'alcool dans le sang pour tous les titulaires d'un permis probatoire ou les conducteurs en apprentissage à compter du 1er juillet 2015 (mesure n° 6).

Le permis probatoire est d'une durée de trois ans après la date d'obtention du permis de conduire et deux ans si ce permis a été obtenu dans le cadre de la conduite accompagnée (AAC).

Cette mesure concerne tous les nouveaux candidats reçus à l'examen du permis de conduire, y compris ceux qui le repassent après avoir perdu leurs 12 points ou après annulation.

Tout détenteur d'un permis probatoire qui contreviendra à cette règle sera passible d'une amende de 135 euros et d'un retrait de 6 points.

Ainsi, les usagers en possession d'un permis de conduire depuis moins d'un an (crédité de 6 points), le perdront automatiquement s'ils conduisent avec plus de 0,2 g/l d'alcool. Ils devront donc repasser les épreuves théorique et pratique s'ils souhaitent à nouveau conduire.

Interdiction du port d'écouteurs, oreillettes ou casques audio en conduisant

Comme annoncé par le ministre de l'Intérieur, Bernard CAZENEUVE, dans le plan d'action pour la sécurité routière (mesure n° 22), à compter du 1er juillet 2015, il sera interdit aux conducteurs de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre du son.

Cette mesure s'applique à tous les usagers de la route circulant avec un volant (poids lourds, voiture) ou un guidon (moto, scooter, cyclomoteur, vélo).

L'interdiction ne concerne pas seulement la conversation téléphonique mais également la musique et la radio, dès lors qu'elles transitent par un dispositif en contact avec les oreilles.

Cette infraction est passible d'une contravention de 4ème classe (135 € et un retrait de 3 points).

Ce décret vient compléter l'interdiction en vigueur de tenir un téléphone en main en conduisant.

Infos pratiques

Sur Aubry-Du-Hainaut

Mairie
Tél : 03 27 28 13 81 / Fax : 03 27 28 13 82
49, rue Henri Maurice
Site: http://www.aubryduhainaut.fr/

Bibliothèque
Responsable : Madame Thérèse ZAREMBA
Rue Théophile Brassart
Horaires d'ouverture : jeudi de 09h à 12h
et de 16h à 18h

Cabinet médical du Petit Marais

Médecins généralistes :
tél/fax : 03 27 41 89 02
BRISVILLE Anne-Marie
HEVIN Frédéric
REMUHS Francine
REMUHS François

Kinésithérapeutes:
tél : 03 27 45 36 80
WOJTKO Laurent
GLASSET Julie

Chirurgien Dentiste
Tél : 03 27 33 79 26
LOCOJE Marie Odile

Pédicure-Podologue
Tél :03 27 42 96 54
BIREMBAUT-CARLIER Frédérique

Kinésithérapeute - Ostéopathe
DUBUS Nicolas
29, rue Pierre Brossolette
03 27 43 90 54

Infirmières
KWIATKOWSKI **Bernadette** FRASZCZAK **Laurence**
2 allée des Violettes 48 rue H.Maurice
03 27 30 19 54 03 27 24 17 73

CARA Centre Social "Le Marais"
Service d'aide ménagère Rue Théophile Brassart
Permanence les Jeudis de 14h à 17h sur rendez-vous
Tél/Fax : 03 27 41 50 72
mail: sam.aubry-du-hainaut@wanadoo.fr

Ecole publique mixte
Directeur M. BOEZ Christophe
Tél: 03 27 28 13 80

Accueil de Loisirs / Service Jeunesse
Responsable : M. BIREMBAUT
Ruelle des Mazingues
Tél: 03 27 21 62 33

Petite Enfance
RIPESE
10, rue Gustave DELORY 59135 Wallers-Aremberg
Tél/fax: 03.27.19.19.30/03.27.35.29.24
mail : ripese@neuf.fr

L'îl Ô marmots - crèche d'éveil
61, rue Henri Maurice
Tél:03.27.34.70.26
mail : lilo.marmots@gmail.com

Sur Petite Forêt

Protection Maternelle Infantile
(tél : 03 27 29 12 95)
1 Résidence Venise
ZAC Duclos—Petite - Forêt

Pharmacies
Pharmacie LAIGNEL (tél : 03 27 46 03 05)
18, rue Jules Ferry Petite - Forêt

Pharmacie DOURIEZ (tél : 03 27 29 49 93)
8, rue Hyacinthe Mars—Petite—Forêt

La Poste
(tél : 03 27 28 34 70)
165, rue Jean Jaurès—Petite - Forêt
Ouverture:
du lundi au vendredi : 08h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
le samedi : 08h30 - 12h00

Numéros d'urgence

Pompiers : 18
Police/Gendarm. : 17- urgences seulement
SAMU : 15
GDF (sécurité - dépannage) : 03 27 36 90 60
EDF (sécurité - dépannage) : 08 10 33 35 59

Sites Internet utiles

http://www.aubryduhainaut.fr
http://www.valenciennes-metropole.fr
http://www.ville-valenciennes.fr
http://www.nord.pref.gouv.fr
http://www.chateau-aubry.com
http://www.transvilles.com
http://www.pole-emploi.fr
http://www.caf.fr

Annuaire des Associations

Associations Culturelles

- **Association des Anciens Combattants**
  Président: M. LASSAL
  Tel: 03 27 41 76 31 / 06 70 57 59 95

- **Association Ecole Aubry**
  Président: M. DURAN
  Tel: 03 27 25 44 58

- **APREPA (Association Pour la Rénovation de l'Eglise Patrimoine Aubrysien)**
  Président: M. GÉLINET
  Tel: 03 27 29 13 08

- **Atelier Patchwork**
  Présidente : Mme CHILINSKI
  Tel: 03 27 29 97 21 / 06 09 33 75 89

- **Chorale "Vivre et Chanter "**
  Présidente : Mme VERDENAL
  Tel: 03 27 30 47 82

- **Club Culturel Ecole Aubry**
  Présidente : Mme DELCOURTE
  Tel : 06 08 00 56 69

- **Club d'Activités féminines**
  Présidente : Mme DIRSON
  Tel: 03 27 30 12 77

- **Club des Mazingues**
  Prés : M. GOURMEZ
  Tel : 03 27 47 09 20

- **Fanfare Communale**
  Président: Mlle BRUYER
  Tel: 06 06 79 98 21

- **Hobbies du Hainaut**
  Président : M. DUSART
  Tel : 06 12 98 90 33

- **Les Amis du Centre de Loisirs**
  Présidente : Mlle NABAIS MORENO

- **Les Chevalets du Hainaut**
  Présidente : Mme GRISELAIN
  Tel: 03 27 29 51 91

- **Les Jardins Familiaux de l'Orée du bois**
  Président: M. PETY

- **Les marmites bavardes**
  Président : P.KRYSZTOF
  Tel : 07 77 34 87 85

- **Nouveau Théâtre Aubrysien**
  Présidente:Mme DERQUENNE
  Tel: 03 27 30 20 45 / 06 10 18 29 79

- **Un Monde en Fête**
  Président : M. PERLOT
  Tel : 06 48 47 13 74

Associations Sportives

- **Association de Football Loisirs d'Aubry**
  Président: M. FILMOTTE
  Tel: 06 79 56 36 57

- **Association Gym'Volontaire d'Aubry**
  Présidente: M. BURETTE
  Tel: 06 16 46 73 99

- **Club Cyclo Loisirs**
  Président: M. SEVEZ
  Tel: 03 27 46 92 71

- **Club de Danses d'Aubry**
  Président : M. DENYS
  Tel: 03 27 45 29 70

- **Club de Goshin-Do**
  Président: M. ZAKRZEWSKI
  Tel: 06 85 45 63 58

- **Club de Judo**
  Président: M. PEUVION
  Tel: 03 27 42 60 43

- **Club Moto CD 13**
  Président : M. BOEZ
  Tel: 03 27 30 34 24

- **Entre…chats 3** (Club de danses)
  Présidente : Mme FAZZINO
  Tel: 06 99 56 54 36

- **La Colombe aubrysienne**
  Président : M. COCHON
  Tel : 06 01 71 43 64

- **Team Xtrem Fight France** (Catch)
  Président : M. BEDUIN
  Tel: 06 22 53 26 43

- **Combat Fitness**
  Mlle DOUCARE
  Tel : 06 34 87 50 37

Agenda 2ème semestre 2015

Juillet : Le 24 juillet - Fête du Centre de Loisirs

Septembre : Le 1er septembre - rentrée scolaire
Le 2 septembre - Commémoration de la libération d'Aubry
Le 4 septembre - Nuit du patchwork « Les Hobbies du Hainaut »
Les 12 et 13 septembre - Fête du Marais « Un monde en Fête »
Le 20 septembre - Thé dansant « Club de danse »
Le 27 septembre - Master Class Zumba

Octobre : Du 14 au 18 octobre - Semaine bleue
Le 31 octobre - Soirée Halloween « Club de danses »
Le 31 octobre - Soirée Halloween réservé aux enfants « Les amis du centre de Loisirs »

Novembre : Le 14 novembre - Repas dansant - Motoclub CD13
Les 28 et 29 novembre - Flâneries de Noël « Un monde en fête »

Décembre : Le 4 décembre - Goûter de la Saint Nicolas
Arbre de Noël des aînés et remise des colis
Remise des colis aux enfants non scolarisés à Aubry du Hainaut
Le 18 décembre - Passage du Père Noël à l'école
Le 31 décembre - Réveillon de Noël « Un monde en Fête »

Et encore de nombreux évènements dans le cadre des activités associatives dont les dates ne sont pas connues à ce jour….

et en début janvier 2016 :

10 Janvier 2016 : Cérémonie des voeux 2016

L'association « Les Marmites Bavardes » vous invite à participer à leur

Café Littéraire

Venez partager avec d'autres lecteurs vos réactions sur les livres qui vous ont plus (éventuellement les apporter) et découvrir des auteurs, des livres...

Ambiance conviviale autour d'un café et de pâtisseries « Maison »

Samedi 24 Octobre 2015

à partir de 15h à AUBRY

Place de l'église

Au Café « Le Grand Salon »

Inscriptions avant

le 22 Octobre 2015

Téléphone : 07 77 34 87 85

Mail : lesmarmitesbavardes@free.fr

Poissonnerie Christèle

Traiteur

Du bateau à votre table...

Plateaux de fruits de mer
Plats à emporter élaborés en fonction de l'arrivage
Paëlla royale
Proposition de plateaux dinatoires

Derrière la boulangerie Fontaine
le jeudi toute la journée
uniquement le matin en juillet

✆ 06 78 70 51 64

Inscriptions
Je participe à la semaine bleue!
Dédiée aux séniors et aux retraités.

Nom : **Prénom:**
Tel:

Je m'inscris : merci de bien vouloir cocher les cases qui correspondent à vos choix.

☐ **Ateliers Arts plastiques**, animé par l'association Interleukin, création de plaques de maison fabriquées en mosaïque : **Salle des Mazingues mardi 13 octobre 14h00.**

☐ **Atelier carterie**, animé par Mme CHILINSKI. Atelier de travail manuel intergénérationnel (amenez vos petits enfants) : **Salle des Mazingues mercredi 14 octobre 15h00.**

☐ **Atelier gymnastique douce**, animé par Mme POIRETTE: **Salle des Mazingues, jeudi 15 octobre 10h00.**

☐ **Atelier Arts plastiques**, animé par l'association Interleukin: ATTENTION suite de l'atelier du mardi: **Salle des Mazingues, jeudi 15 octobre, 10h00**

☐ **Atelier jeux de société**, animé par le club des Mazingues : **Salle le populaire, jeudi 15 octobre, 14h30.**

☐ **Atelier mémoire**, animé par Mme SOLTIZIAK du club de Wallers : **Salle des Mazingues, vendredi 16 octobre, 10h00.**

☐ **Atelier histoire** animé par Mme DUBOIS; lectures de contes anciens et nouveaux, suivies d'un échange « Que lire à mes petits enfants? ». **Salle des Mazingues, vendredi 16 octobre 15h00.**

☐ **Exposition des œuvres réalisées dans la semaine** : **Salle des Mazingues, dimanche 18 octobre 14h00**

☐ **Interlude musical, danses et spectacles Patoisant** présenté par la troupe de Mme YACk, goûter convivial préparé par les résidents du Foyer Notre **Dame accompagnés par les « Marmites Bavardes » : Salles Mazingues, dimanche 18 octobre 15h00**.

☐ **Exposition sur la Mine** : salle des fêtes à Hérin (vous pouvez aussi participer en apportant tout objet ou document ou livre concernant la mine, à la mairie d'Hérin ; ils vous seront restitués dès la fin de l'expo) : **Lundi 19 octobre après midi.**

☐ **Marche bleue** : Rendez-vous **Mairie de Hérin : départ 14h00 pour 4km.**

Pour une bonne organisation, merci de remettre ce document à l'accueil de la Mairie de Aubry du Hainaut avant le

15 septembre 2015

AUBRY DU HAINAUT
PETITE FORET
Commune du
Parc Naturel Régional
SCARPE-ESCAUT
PROTECTION
VOISINS VIGILANTS